



Ligue Régionale d'Escrime des Pays de la Loire



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR *Samedi 11 janvier 2014*

Etaient présents : Laetitia MULLER, Guillaume MICHON, Carol RUCHAUD, Bernard CONAN, Chantal LE GALL, Jean Michel SAGET, Nathalie BOURREAU, Pierre ROLAND, Michel RELET, Myriame ALBERT, René LEMBERT, Jean François ANDRE, Jean Claude ULYSSE, Guy DAVY (Président du CD72), Marie Thérèse PRADELLE (Présidente du CD49),

Etaient excusés : Maryse MORET, Jean Dominique DILHAN, Philippe LAGISQUET (Pouvoir à Jean-François ANDRE), Michel BODET, Thomas LHERITIER, Estelle JOLY

Etaient invités : Remi BAYER (Président du SCO Angers), Carmen VARZARU (Maître d'Armes au SCO Angers, et membre du groupe de travail « Aides aux Tireurs »)

Invités et Excusés :

Cyrille CAILLOUX, David BUCQUET, Jérémy MOINE, Jordan MOINE, Dorin VARZARU (Maîtres d'Armes de l'ETR)

Début de séance : 14 h 10 – Fin de séance : 17 h 00

Membres du CD : 12 présents, 6 excusés, 1 pouvoirs soit 13 voix sur 18 membres : le quorum étant atteint le Comité Directeur de ce jour peut délibérer.

Laetitia MULLER, Présidente de la Ligue d'Escrime des Pays de Loire présente ses vœux aux membres présents.

Elle accueille Marie Thérèse PRADELLE, Présidente du Comité Départemental 49, et Carmen VARZARU, au titre du groupe de travail « Aides aux Tireurs ».

Laetitia MULLER confirme la démission d' Eric BOUCHET.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 16.11.13

René LEMBERT intervient en indiquant que le terme « impliqué » serait plus approprié que le terme « justifié » dans la phrase du paragraphe 1 « Préambule » :

« ... Sa démission du bureau du MBE ne justifie pas qu'il démissionne du Comité Directeur de la Ligue... »

RESOLUTION

Le compte-rendu du Comité Directeur du 16.11.13 est adopté à l'unanimité sous réserve de la modification demandée.

Proposition à court terme pour anticiper une baisse des effectifs de cette saison : prise en charge de la part Ligue sur le coût total de la licence pour toute licence validée entre le 01/04 et le 30/06/2014.

Proposition pour la saison prochaine : « Opération 200 nouvelles féminines »

Objectif : favoriser l'inscription à la rentrée 2014-2015 de 200 nouvelles féminines par une réduction de 100€ pour toute nouvelle inscription (à hauteur de 200 inscriptions maximum).

Une participation de 100 euros pour toute nouvelle inscription féminine serait accordée par la ligue.

Cette opération peut faire l'objet d'une fiche action dans le cadre des demandes de subvention régionale et du CNDS 2014.

Par exemple :

- CNDS 6600€
- Région 6600€
- Ligue 6800€

Sur ces 6800€, la Ligue récupérant sur chaque licence 26€ (Hypothèse : 200 licences standard), le coût réel de cette opération pour la ligue serait de 6800€ - 5200, soit 1600€.

RESOLUTION

Les membres du Comité Directeur présents et représentés adoptent à l'unanimité ces deux propositions à savoir : l'opération « promotionnelle » pour le dernier trimestre de la saison 2013-2014, ainsi que l'opération « 200 nouvelles féminines » pour la saison prochaine.

🔗 *Point financier*

Peu de mouvements par rapport depuis le dernier Comité Directeur du 16.11.13

Quelques réajustements du budget :

- Charges :
Réajustement liées aux dépenses courantes (Salaires, communication..)
L'amortissement des pistes moquette et des subventions associées est à corriger.
- Produits :
Les subventions du Conseil Régional au titre de la saison 2012/2013 ont été versées fin novembre, à savoir 19910 €. Réajustement de la ligne budgétaire des engagements : prise en compte du versement de 2 euros à la FFE. Sur base des effectifs 2012/2013, cela représente 1500 €. Intégration des coûts à venir de prise en charge des contrats de développement (375 €) et d'aide à la prise des licences féminines (858 €)

3- CONVENTION CONSEIL REGIONAL ET CNDS

🔗 **Convention CNDS**

La réunion annuelle CNDS/Présidents de ligue est fixée au 14/01/14. Laetitia MULLER se fera représentée par Maryse MORET et Bernard CONAN.

🔗 **Convention Conseil Régional**

Le versement de la subvention de la saison 2012/2013 de 19918 euros a été versée fin novembre 2013. Pas de reliquats en attente.

4 – POINT SUR LE CONFLIT MBE ET LA SECTION DE VALLET

Le club MBE est composé de 3 sections : Vallet, Cholet et les Herbiers.

Pour la Ligue comme pour la FFE, il n'y a qu'un club d'identifié : MBE. Ce club est affilié et tous les adhérents sont licenciés au titre du MBE.

MBE est à ce jour l'unique interlocuteur de la ligue pour la gestion des affaires courantes (Prises de licences, inscriptions en compétitions...) et financière (Facturation des engagements, des participations aux stages, défraiements des chauffeurs CRE...)

En novembre 2013, une partie du Bureau de MBE, en désaccord avec la politique de gestion et d'animation du club, et a démissionné : Christine FROHLICH, Présidente / Jean-Dominique DILHAN / Eric BOUCHET.

En parallèle, et pour les mêmes raisons, la section de VALLET a émis le souhait de prendre son indépendance en devenant un club à part entière, affilié à la FFE.

Constats :

- La pérennité de l'emploi du Maître d'Armes de MBE André VANLINTHOUT est menacée,
- Rupture du dialogue entre MBE et VALLET qui ne permet plus de gérer les affaires courantes de façon sereine (Inscriptions en compétition, prises de licences...)

Les membres du bureau ont estimé qu'il était nécessaire de provoquer une réunion de médiation avec les représentants du MBE et VALLET, et informent les membres du Comité Directeur que cette réunion aura lieu le 28 janvier 2014, à partir de 13h30 à La Roche sur Yon (Maison des Associations).

Les représentants de la ligue seront :

- Laetitia MULLER, Présidente de la Ligue
- Carole RUCHAUD, Vice-Présidente de la Ligue et membre de la commission juridique
- JC. Ulysse, membre du Comité Directeur et de la commission juridique de la Ligue
- Guillaume MICHON, Vice-Président de la Ligue et Président du CD85
- Jean-Michel SAGET, CTS

Carole RUCHAUD contactera Jean-Clément AUDUSSEAU, Président de MBE, pour l'informer que la ligue s'est positionnée afin de provoquer une réunion entre les différentes parties.

Une convocation officielle sera adressée en recommandé à chaque participant. Laetitia MULLER se charge de rédiger le courrier. Carole RUCHAUD s'occupera ensuite de sa diffusion.

4 – PRESENTATION DU GROUPE DE TRAVAIL « AIDES AUX TIREURS »

Myriame ALBERT et Carmen VARZARU présentent leur travail et propositions d'orientation.

PPT annexé au présent compte-rendu.

5 – POINT TECHNIQUE

ESCRIME ARTISTIQUE

Réunion de Chateaubriant : La période concernée est la Renaissance. Il y a possibilité de faire fonctionner des troupes sur cette période uniquement.

Le festival prend forme.

Les troupes qui interviendraient seront obligatoirement affiliées à la FFE.

CLASSEMENT

Succès de la page internet.

DEPLACEMENTS LIGUE

3 déplacements ont été ciblés : Ecully / Pont à Mousson / Tarbes (en remplacement de Rodez)

Prochain déplacement : ECULLY le 26 janvier 2014.

Un désistement est intervenu après la clôture des inscriptions, impactant la participation financière des familles.

De ce fait, les membres du bureau proposent au Comité Directeur qu'un versement de 100€ soit fait lors de l'inscription pour tout déplacement organisé par la Ligue. Ce dépôt restera acquis en cas de désistement.

RESOLUTION

- 1/La participation de familles au déplacement d'Ecully ne sera pas impactée par le désistement d'un tireur. Le coût de déplacement annoncé initialement aux familles restera inchangé.
- 2/Les membres du bureau présents confirment que les accompagnateurs à un déplacement sont pris en charge par la ligue.
- 3/Il est acté que le versement d'un acompte de 100€ sera demandé à chaque participant inscrit à tout déplacement organisé par la Ligue. Ce dépôt restera acquis en cas de désistement.

ARAMIS

Pas de déplacement pour l'Aramis cette année. Les jeunes concernés sortiront juste du stage final pour la Fête des Jeunes. La date est mal choisie.
Les fonds prévus pour ce déplacement pourront être réinvestis en participation pour les Championnats de France séniors par équipes.

STAGE LIGUE ANGERS

Il aura lieu du 12 au 14/03/14.

Jean Michel s'occupera de récupérer du matériel pour ce stage

Les nouvelles pistes présentent déjà des impacts, et ce, dès la première utilisation ! Il est envisagé de faire faire un constat par huissier lors de la compétition à Laval.

SITE INTERNET

En stand-by pour le moment.

Il serait intéressant d'y mentionner les dates de CRE.

STAGE ESCRIME CANCER

Priorité est donnée à ce stage pour les enseignants.

Carmen et Dorin VARZARU, ainsi que Nicolas DELOM sont inscrits.

Les candidatures devaient passer par Jean Michel. Celui-ci va contacter la FFE afin de savoir si elle a enregistré d'autres candidatures qui n'auraient pas été communiquées à la Ligue.

CD44 ET INTERVENTION EN MILIEU CARCERAL

Jean Michel SAGET félicite le CD44 de cette initiative, mais il aimerait bien être mis au courant des différentes initiatives dans la Ligue.

BP ESCRIME

Jean-Michel a eu rendez-vous à la DR le 08/01/14. La note d'opportunité de la formation a été validée.

Le CREPS sera l'organisme support pour cette formation afin de bénéficier du secrétariat, la formation à distance (Service FOAD), des services de certification. La ligue sera le prestataire de service pour les UC techniques. Jean-Michel a rendez-vous avec le CREPS le 23/01/14.

Les unités 1.2.3.4. : FOAD : formation à distance

Les unités 5 à 9 : équivalence Educateur

L'unité 10 : employabilité (santé, prison, fitness....)

Jean-Michel doit écrire le contenu du diplôme.

RDV DES JEUNES LIGERIENS

86 jeunes vendéens se sont positionnés pour découvrir l'escrime. Le Cercle d'Escrime Yonnais servira de support pour cette opération qui se déroulera le 24 Avril 2014.

6 – FETE DES JEUNES

Jean-François ANDRE confirme que Jean- Dominique DILHAN assurera la présence médicale cette année. Bernard CONAN, Maryse MORET et Chantal LE GALL assureront l'accueil des tireurs et des familles à l'hôtel.

Personne n'ayant fait de propositions pour les tenues des tireurs, Chantal LE GALL accepte de prendre en mains ce projet.

7- POINTS DIVERS

- Jean-Michel s'est fait le porte-parole de l'ETR auprès des membres du bureau. Il a demandé que soit reformulé le point 6 du compte-rendu du Comité Directeur du 21/09/13. L'ETR souhaite un éclaircissement de la rédaction du point relatif à la rémunération.

Le bureau a confirmé les propos tenus lors du Comité Directeur du 21 septembre 2013 et précisé les deux points suivants, à savoir :

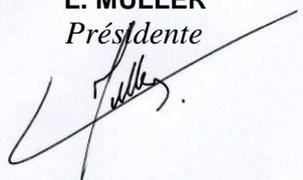
- Au regard de la ventilation des missions de l'ATR sur l'ETR validée en Comité Directeur du 16 novembre 2013, il sera attribué une majoration pour les cadres qui seront proposés par JM SAGET afin d'assurer en plus des missions habituelles, l'accueil, la gestion administrative en stage et post stage,
- Lors de la réunion qui s'est tenue en mai 2013 lors du stage des Sables d'Olonne, les cadres de l'ETR avaient formulé une demande de revalorisation de la rémunération, restée sans réponse. Le sujet a de nouveau été abordé à la fin de la réunion du Comité Directeur le 21 septembre 2013. Les membres du Comité Directeur ont estimé que cette demande n'était pas recevable actuellement. Seule la majoration légale sera appliquée.

Enfin, il est précisé que ces deux sujets, qui apparaissaient précédemment liés entre eux, sont en réalité complètement déconnectés. Ils ont fait partie du même temps d'échange, ce qui pouvait créer de la confusion. Cette précision vise à clarifier la situation.

- Pistes Moquettes : les nouvelles pistes moquettes sont en circulation. Rappel de deux principes essentiels du règlement :
 - Guillaume MICHON doit être prévenu quand les pistes quittent un endroit et arrivent dans un autre,
 - Les pistes doivent être retournées à Nantes-Mangin, lieu de stockage identifié, s'il n'y a pas de compétition le week-end suivant leur utilisation.
- Avis de recherche lancé par Marie Thérèse PRADELLE : une rampe double appartenant au CD49 a disparu.
- L'Assemblée Générale aura bien lieu à LAVAL, le 28 juin 2014.

L. MULLER

Présidente



C. LE GALL

Secrétaire de séance